

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

L'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 4 NOVEMBRE, 1858.

No. 29

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

“L'ERE NOUVELLE” ET LES QUÉBÉCOIS

Le dernier numéro de *L'Ère Nouvelle* contient un article plein de dures vérités. Seulement, au lieu de les adresser aux citoyens de Québec, notre confrère aurait dû en gratifier les auteurs de notre affreuse position. Voudrait-il par hasard juger les citoyens de Québec par les voleurs et les imbéciles qui traînent dans la boue, l'honneur et le crédit de Québec ? Prétend-il juger la population Québécoise par Baby, Alley, Dubord, Simard, Langevin et LeMoine ? Nous nous refusons à croire à un tel affront. Ce serait bien mal de sa part de vouloir rendre responsables de tous les vols, de tous les déshonneurs commis à Québec, une population que la faim décourage et paralyse. Si cette population était certaine du lendemain, on pourrait au moins l'accuser d'apathie ; mais doit-on insulter une population qui se débat sous l'étreinte de quelques misérables intriguants. Accusez les complices et respectez les victimes ! Tendez leur la main pour écraser les vampires à face humaine, qui seuls empêchent la construction du chemin de fer du Nord ? Mais ne dites jamais que les citoyens de Québec ne sont heureux que pour gêner toute espèce d'entreprise et d'amélioration. N'ajoutez point que la population Québécoise est la classe la moins qualifiée du pays pour inspirer la confiance publique et exécuter des travaux d'un intérêt général ! Vous insulterez gratuitement, et voilà tout.

Maintenant nous ferons remarquer que si le “Comité de secours” nommé pour venir en aide aux incendiés de 1845, n'a pas encore rendu compte, c'est qu'il était composé d'hommes dont quelques uns étaient semblables à certains directeurs de la *Caisse d'Économie de Saint-Roch* ; libéraux quand il s'agit de dépenser l'argent public, et conservateurs quand il leur faut rendre compte de leur gestion. Voilà ceux que notre confrère aurait dû nommer, flageller et stigmatiser.

L'Ère Nouvelle reproche encore aux citoyens de Québec d'avoir vendu pour quelques misérables louis une “ligne de télégraphe” ; d'avoir obtenu des sommes immenses pour bâtir dans le bas du fleuve des quais qui ne sont d'aucune utilité publique ; d'avoir par là, réussi seulement à enrichir quelques jobers ; d'avoir abusé du droit d'électeur en enregistrant 15,000 votes frauduleux, etc.

D'abord les citoyens n'avaient aucun contrôle sur la compagnie qui a stupidement sacrifié les intérêts de Québec ; ensuite, les cris poussés par les Taché, les Baby et autres de la même espèce, pour se procurer l'argent public et bâtir des quais, ne sortaient point du gosier de tous les citoyens de Québec ; et la preuve, c'est que notre confrère avoue que, seuls quelques jobers se sont enrichis ; enfin les 15,000 votes enregistrés à Québec n'ont pas été donnés par les citoyens respectables de la ville, mais par la tête du parti de Simard, Alley et Dubord, et quelques autres partisans trop zélés de l'autre parti que cette conduite infâme surexcitait. Ainsi le triomphe d'Alley et de ses deux acolytes est une insulte, un malheur pour Québec mais non pas une tache pour les citoyens qui n'y ont pas contribué. Soutenir le contraire serait dire qu'il faut accuser les citoyens des Trois-Rivières d'être les auteurs du honteux triomphe de Dawson ; ce que notre confrère repousserait avec raison.

L'Ère Nouvelle ajoute encore que les citoyens de Québec “ont voulu escamoter les 1,500,000 acres de terre destinés à la construction du chemin de fer du Saint-Maurice,” quo pour cette fin des individus qui ne possédaient point 20,000 sous, ont souscrit des actions jusqu'au montant de £20,000 ; que par cette “intrigue honteuse” on a enlevé aux citoyens, des Trois-Rivières, ce qui leur appartenait et détruit tous leurs moyens de progresser ; que le chemin des Piles n'a pas été construit grâce à une amalgame à la *Robert Macaire*.

Certes nous ne contredirons point ces avancées, mais encore une fois, confrère, accusez les directeurs qui sont les coupables.

Enfin comme dernière preuve de “l'esprit blagueur” des citoyens de Québec, notre confrère cite la misérable allocation accordée aux directeurs par la Corporation.

Nous admettons que, sauf quelques exceptions, les conseillers de la cité de Québec, sont ceux qui remplissent le plus mal leur devoir, d'hommes publics, mais au lieu d'accuser les citoyens de Québec des fraudes et

des intrigues dont se rendent coupables nos édiles, il serait plus profitable de dénoncer ces édiles mêmes. Joignez-vous à nous pour publier les moyens employés par Baby, Langevin et tous nos *Robert Macaire*, qui, dans l'ombre, travaillent pour empêcher toute amélioration. Réveillons de concert, vous, les citoyens des Trois-Rivières informés par Turcotte ce misérable valet du Grand Tronc, et nous, les citoyens de Québec embêtés par les promesses de quelques vils corrompueurs de conscience ! Dites que la plupart des hommes publics du district de Québec ne sont que des traîtres et des lâches ; nous serons malheureusement obligés de l'avouer, mais du moins ne proclamez point que “les citoyens de Québec, sont incapables de contrôler leurs affaires d'une manière à inspirer de la confiance et du respect.” Ne le dites plus, car ceux que vous frappez inévitablement, luttent aujourd'hui avec toute l'ardeur du désespoir contre un tas d'intriguants et de parvenus sans honneur ? Aidez-nous à détruire cette race de renégats politiques qui nous entoure conjointement, et vous verrez que les véritables citoyens de Québec ne sont pas indignes de leurs compatriotes des autres villes.

LE MAIRE.

Trois hommes briguent les honneurs de la mairie : MM. Andrew Stuart, Hector Langevin et A. Joseph. Avant d'induire nos lecteurs à voter pour l'un plutôt que pour l'autre, il est de notre devoir de leur faire connaître la valeur respective des trois concurrents. Dans ces jours difficiles, où le peuple a plus que jamais besoin du secours de ses hommes publics, il est pour lui, de la première nécessité de savoir entre les mains de quels hommes on veut placer son sort. De toutes les charges civiques, la plus importante mais la plus négligée, est celle de maire. Quand le peuple n'avait pas encore le droit ou plutôt le pouvoir de choisir le premier magistrat de la ville, on ne pouvait raisonnablement l'accuser de ne point veiller à l'occupation de cette charge ; mais aujourd'hui qu'il tient dans ses mains le sort de l'élection, il lui faut choisir pour maire un homme impartial et honnête.

Maintenant un mot sur les trois candidats : M. A. Stuart est un avocat habile, trop habile peut-être, pour le poste qu'il convoite, cependant, s'il en avait le pouvoir, il remplirait convenablement la charge de maire ; mais il faut remarquer qu'il est l'avocat de Baby, et que comme tel, il est pour lui

très difficile pour ne pas dire impossible de rendre justice aux citoyens de Québec. Le maire et l'avocat seront constamment opposés l'un à l'autre, et, dans cette lutte inégale ou Baby représentant le Grand-Tronc interviendra sans cesse, l'issue n'est point douteuse : Québec sera sacrifié !

M. Stuart ne peut donc faire un bon maire.

M. Langevin, le maire actuel veut être élu de nouveau. Quels sont ses titres ? A-t-il rempli son devoir ? Le remplira-t-il ? Telles sont les questions qu'il faut résoudre avant de le juger.

Comme homme public M. Langevin est un de ceux qui ont fait et font le plus de mal aux citoyens de Québec. M. Langevin n'est pas un homme mais un parti, et malheureusement ce parti a des intérêts diamétralement opposés à ceux du peuple. C'est le parti de l'ombre ! M. Langevin est son agent, son organe ! Le parti ou plutôt, la clique dont tous les actes démontrent la servile ambition, n'a pas un valet plus dévoué. Voyez à l'œuvre M. Langevin et vous voyez tout le parti !

Tels sont les titres de M. Langevin !

Voyons s'il a fait son devoir.

M. Langevin fait obéir les employés de la Corporation ! Il leur fait remplir leur devoir ! Il est économique ! etc.

Nous admettons que M. Langevin fait plier sous sa ferrule les employés de la ville, mais il faut dire aussi qu'il est d'une extrême libéralité à l'égard des conseillers ! Il savait que le ciment employé par la Corporation était fourni par M. Pierre Gauvreau, conseiller, au même prix qu'il offrait de le vendre une personne de Montréal ! Il savait que M. Châteaufort qui vendait de la brique à la Corporation à un prix excessif, était conseiller ! Il savait que d'autres personnes en avaient aussi de la brique à vendre ! Il savait que quand MM. Clint et Garneau n'avaient point le bois demandé par le Conseil-de-ville ; M. Vallée, conseiller, n'était pas le seul marchand de bois ! Il savait tout cela, mais il a fermé les yeux et n'a point voulu voir les vols et le gaspillage !

Ce n'est pas tout.

A une assemblée tenue à la *Salle Musicale* il avait promis en sa qualité de maire de Québec et comme directeur de la compagnie du chemin de fer du Nord, de forcer Baby à faire son devoir ou à résigner comme entrepreneur. L'a-t-il fait ? Non. Le fera-t-il ? Non. Pourquoi ? Parce qu'il est l'ami, le confident, le protégé de cet homme qui absorbe les deniers publics comme autrefois, le minotaure dévorait les enfants !

Est-ce là l'homme qui nous faut pour maire ? Non ! non ! non ! point d'hypocrite, point de traître à la mairie ! Nous ne voulons pas d'un homme qui aura pour promesse un homme de la trempe de George Hall, ce consacrer du peuple !

M. A. Joseph nous reste.

Celui-ci est un négociant qui a acquis sa fortune non pas par l'intrigue et la cabale ou

en faisant ériger la halle Champlain, mais par des transactions honnêtes. De plus, pendant longtemps, il a rempli à la satisfaction de tous, la charge de conseiller-de-ville. C'est un homme pratique, qui ne conduira peut-être point les employés de la Corporation comme des enfants, mais qui en revanche empêchera les conseillers-de-ville de faire acheter avec l'argent public leur bois, leur brique et leur ciment !

Ouvriers ! ne votez point pour A. Stuart l'avocat de Baby ; encore moins pour Langevin votre ennemi acharné ; mais votez pour M. Joseph !

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

On nous accuse souvent d'écrire avec trop de véhémence ; eh bien, nous le demandons, avons nous droit ou avons nous tort ? Que ceux qui souffrent répondent ! Quand nous disions aux ouvriers que le chemin de fer du Nord ne serait pas commencé tant que Baby en serait le contracteur, nous trompions-nous ? Pour vous convaincre du contraire voyez de quelle manière l'on dépense l'argent de la cité : au lieu d'employer des ouvriers à localiser le chemin, à commencer les véritables travaux, on envoie arpenter du nouveau le chemin que l'ingénieur Gildea a exploré trois fois ! On vole votre argent ! Si vous voulez mourir de faim, laissez faire, mais si vous voulez vivre hâtez-vous de vous assembler et de forcer les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord à remplacer Baby ! Vous pouvez, vous devez le faire !!!

Baby est tenu de fournir £30,000 en commençant le chemin, il n'a pas 30,000 sous ! Qu'on le remplace ! Dix, vingt, trente autres contracteurs feront le chemin pour la moitié du prix alloué à Baby ! Qu'on donne cette ouvrage à des ouvriers et non à des escamoteurs ! (*shavers*).

Il est un autre point qu'il faut obtenir :

Quelques spéculateurs veulent faire passer les chars sur le côté sud du faubourg Saint-Roch, dans la rue Saint-Joseph, par exemple, afin d'avoir l'avantage de vendre leurs terrains ! C'est sur le côté nord de la rivière Saint-Charles qu'il faut faire passer ce chemin de fer ! Alors, de toute nécessité nous aurons les bassins (*docks*) et le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean !

En faisant passer le chemin sur le côté nord de la rivière Saint-Charles, on n'empêche point le terminus d'être à la pointe-à-Carcy. Au contraire. Au lieu de dépenser des sommes énormes pour acheter les quais et les terrains situés au Palais on emploiera un certain capital pour jeter un pont entre la Canardière et la Pointe-à-Carcy. C'est le seul plan, non seulement le plus économique, mais le plus propre à faire étendre les limites de la ville et à satisfaire tous les partis. Même, les spéculateurs de la Basse-Ville qui voient le commerce s'échapper de cet endroit de la ville parce que l'espace manque totalement aujourd'hui, seront les

plus pressés à transporter leurs penates dans les faubourgs.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« Les protes et les correcteurs d'épreuves sont le fléau du journalisme ; il n'est point de publiciste qui ne leur doive les plus désagréables instants de sa vie. Pour notre part, nous sommes résignés depuis longtemps à ce mal incurable et avons renoncé à signaler les bévues dont la typographie parseme les articles mêmes auxquels nous attachons le plus de prix. »

C'est la seule réponse que nous pouvons donner, aujourd'hui, au *puriste stupide* qui nous a fait parvenir par la poste une copie du dernier numéro de *L'Observateur* après en avoir corrigé quelques fautes de case.

Nous savions avant lui qu'il fallait écrire, *J'ai fait et dit non* avec un *s* mais avec un *t*. Quand Jacques *puriste* publiera son *journal économique*, nous en verrons bien d'autres !
A bon entendeur salut.

Nous invitons les partisans du boutreau, à méditer l'admirable article que publie contre la peine de mort, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Au lieu de faire tout en leur pouvoir pour construire le chemin de fer du Nord, les directeurs font au contraire tous leurs efforts pour ne le point faire. Nous désirons qu'il que soit de prouver le contraire.

Si ce numéro est sombre c'est qu'avant de faire rire le peuple il faut lui donner à manger. Encore quelques jours et ce grand problème sera résolu d'une manière ou d'une autre.

RUMEURS ET CANCANS.

On dit que MM. Martel et Vallée indignés de la manière dont on gaspille l'argent des citoyens, et incapables de faire entendre raison à une clique de fourbes, ont donné leur résignation comme conseillers de ville. On dit encore que M. Martel a été étranger aux spéculations frauduleuses à la mode au Conseil-de-ville ; mais que M. Vallée vaut en quelque sorte diminuer le mécontentement causé par ses transactions avec la Corporation.

M. LeMoine se mêle aussi de résigner. La *résignation chrétienne* le guide sans doute ? Bah ! n'en croyez rien. M. LeMoine connaît parfaitement ce qui est bon pour sa santé. Il résigne parce qu'il n'a obtenu ce qu'il voulait ; la construction de la halle Champlain. Maintenant il va laisser, à ses collègues, l'infamie d'une telle entreprise, et tirer profit de ses intrigues.

Quand le diable devient vieux il se fait
... LeMoine.

Il paraît que les sangsues de la Corporation ne trouvant point la halle Champlain

assez élevée vont ajouter un quatrième étage afin de permettre à MM. Langevin, LeMoine, Audette etc. de descendre à la Basse-Ville au moyen d'un escalier qui partant de la terrasse Saint-Louis ira rejoindre le quatrième étage de la halle. Allons! voilà nos conseillers qui battissent une tour de Babel ou de Baby ce qui ne vaut pas mieux.

AUX CORRESPONDANTS.

Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro la correspondance de M. S. Benoit.

M. Begly, employé comme secrétaire dans le bureau des Travaux Publics, a reçu son congé. On dit que plusieurs pêcheurs publics du même département sont dans l'inquiétude! Expectant péccatores!

LES PATRIOTES.

CHAPITRE II.

(Suite.)

(Voir les Nos. 24, 25, 26 et 28.)

LE DOCTEUR FRANÇAIS.

—Eh! bien, voilà un heureux moment pour vous, Polven?

—Heureux! Francis, répondit le jeune homme en soupirant d'un air pensif, je n'en sais rien. J'ai assez vécu pour savoir qu'on ne peut qualifier un moment d'heureux ou de malheureux que lorsqu'il est passé.

Octave Feuillet (Bellah.)

—Diantre! le docteur est bien paresseux ce matin! Quand on veut dormir, on engage, au moins, un portier? Six heures! et me voilà encore, ici, en faction devant un mortier, tant pis que je devrais être en route pour Montréal! Je n'y tiens plus! Puisque personne ne vient ouvrir, je vais m'amuser. Si je n'ai pas l'avantage de voir le docteur, j'aurai au moins le plaisir de ne point mourir d'ennui.

Et, faisant quelques pas en arrière, il s'élança contre la porte qui s'ouvrit tout-à-coup, avant même qu'il ne l'eût heurtée.

L'inconnu s'arrêta, stupéfait et presque honteux. Il hésitait à entrer. Sur la porte restée ouverte, il aperçut un lourd marteau de fer représentant une tête de mort. En s'approchant de cette enseigne digne d'Esculappe, l'inconnu distingua le mot *SERES* gravé dans le métal.

L'emblème de la mort se retenait sur le seuil de la porte; le mot *SERES* le lui fit franchir.

La porte roula sourdement sur ses gonds et se referma de la même manière qu'elle avait été ouverte c'est-à-dire sans qu'il fut possible à l'inconnu de découvrir qu'elle main invisible la dirigeait.

Malgré la demi-obscureté il reconnut qu'il était dans un vaste parloir. Son ro-

gnol s'habituant peu-à-peu aux ténèbres, il distingua d'abord, de chaque côté de la pièce une porte bordée en fer. Sur celle de droite, les mots *CHAMBRE DE CONSULTATION* étaient gravés en lettres d'or; le mot *APOTHECAIRE* était pareillement marqué sur la porte opposée. De chaque côté du parloir était placé un campé rouge. C'était là tout l'ameublement de la pièce. Il parcourut à trois reprises le mystérieux parloir et frappa inutilement aux deux portes. Le pas de l'inconnu retentit seul sur le parquet, et le silence ne fut troublé que par le souffle de cet étrange visiteur.

Les minutes lui semblaient des heures.

Enfin, voulant à tout prix connaître si le maître de la maison était mort ou vivant, il s'avança résolument vers un escalier tournant en face de lui. En trois bonds il fut au milieu. Comme s'il se fut reproché d'être aussi lâche, il s'arrêta un instant; puis reprenant sa course, il se remit à gravir les autres marches. Arrivé au sommet de l'escalier, il sentit une main pesante le saisir au bras; deux yeux flamboyants lui lancèrent des éclairs, la bouche d'un pistolet lui glacer le front, et une voix de stentor lui cria aux oreilles:

—Que cherchez-vous ici?

—Doucement! doucement! l'ami Baptiste, fit l'inconnu. Depuis quand donnez-vous l'hospitalité au pistolet à la main?

—Ah! c'est vous, monsieur Maurice, nous vous attendions!

—Qui! c'est sans doute parce que je suis attendu qu'on me refuse l'entrée de cette demeure!

—Pardou! monsieur, mais.....

—Eh bien?

—C'est que depuis votre dernière visite il se passe.....

—Que se passe-t-il?

—D'étranges choses que je ne puis comprendre!

—Encore des mystères!

—Dont je crains l'explication.

—Bah!

—Vous ne me croyez donc point?

—Tu ne m'as rien dit.

—Si.

—Qu'il se passait, dans cette maison, d'étranges choses?

—Oui, et dont mon pauvre maître est la première victime!

—Que dis-tu? ton maître! Lui serait-il arrivé quelque malheur?

—Hélas! oui.

—Et quel malheur?

—Je l'ignore!

—Que me disais-tu donc?

—Je ne sais.

—Allons! tout le monde est donc malade, ici?

—Peut-être.

—Alors je vais les guérir.

—Si vous le pouvez.

—Ou est ton maître?

—Dans sa chambre.

—Tiens, remets lui cette carte et dis lui

qu'il faut que je lui parle à l'instant même.

—Mais.....

—Quest-ce encore!

—Il n'est visible pour personne.

—Pas même pour moi?

—Je le crains.

—Mort ou vif, il faut que je le voie! Va!

—J'obéis.

—Un instant. J'ai horreur de la nuit; il me faut voir le jour. Aie la bonté d'ouvrir cette fenêtre.

—C'est fait.

—Merci, et en route maintenant!

Maurice attendit cinq minutes; c'est-à-dire cinq siècles, et Baptiste revint tout joyeux.

—Je crois que vous apportez le bonheur!

—Dis plutôt le deuil! murmura Maurice.

—Quand j'ai dit à mon maître, continua Baptiste, que vous l'attendiez, il a bondi de joie. Lui que je n'ai pas vu rire depuis trois mois, est devenu tout-à-coup joyeux comme une jeune fille. Tenez, le voici, je vous quitte.

Au même instant une main amie pressa celle de Maurice.

—Baptiste ne s'est donc point trompé! Maurice Leroc n'a point oublié son ami!

—Comment pourrai-je vous oublier mon cher Emile, — car c'était lui, — quand j'ai besoin, plus que jamais, de vos services!

—Tant mieux. Je suis encore votre débiteur, vous le savez. En attendant que je puisse payer ma dette, veuillez me suivre dans cette salle où nous boirons à l'indépendance du pays!

Maurice bondit comme si un trait l'eût frappé au cœur.

—M'aurait-il déjà déviné! pensa Maurice. Cet homme est un trésor ou un poison. Je le saurai. Ce mystère me pèse.

—Aurai-je le plaisir de vous avoir longtemps pour hôte? lui demanda Emile.

—Le temps de vous demander une grâce.

—Parlez.

—Vous le permettez?

—Sans doute.

—Et me promettez-vous d'accéder à ma demande?

—Si elle est juste.

—Même s'il vous faut risquer votre vie? — N'avez-vous point, un jour, fait pour moi, le sacrifice de la votre?

—Je puis donc parler?

—Parlez sans crainte.

—Il y a aujourd'hui un an, je vous sauvai d'une mort certaine.

—Bien qu'il eût mieux valu pour moi d'être englouti dans les flots, je ne vous en dois pas moins une reconnaissance éternelle. Etranger, proscrit et naufragé, j'ai été, par vous, arraché à la mer, accueilli comme un frère, et fêté comme un ami. Je vous l'ai déjà dit, et je le répète, ma vie est à vous!

—Et je l'accepte.

—Puis-je vous demander ce que vous voulez faire.

—Un holocauste à ma patrie!

— Je comprends, vous voulez que je vous aide à faire une révolution !

— Oui.

— C'est-à-dire que vous voulez jouer avec le feu !

— Eh bien !

— Allumer l'incendie !

— Chez nos tyrans !

— Et périr avec eux !

— Mieux vaut la mort que la faim et l'esclavage.

— Hélas !

— Me serai-je trompé ! Seriez-vous un . . . Le mot expira sur ses lèvres.

— Achevez, fit en souriant, le docteur.

— Non, reprit tristement Maurice, je me suis trompé. J'étais fou de demander à un étranger de faire un aussi grand sacrifice pour ma patrie.

— Ah ! laissez-moi vous le dire, à mon tour, vous vous trompez ; celui que vous appelez étranger fera pour votre patrie ce qu'il a fait pour la sienne : il la défendra jusqu'à la mort ; Maurice, vous être un homme de cœur. Après m'avoir sauvé la vie, vous me donnez du courage qui en est le soleil. Quand tous mes adversaires s'efforcent de me peindre semblable à eux, vous, au moins, venez prouver que je suis homme d'honneur. Merci. Jusqu'à présent je vous aimais, aujourd'hui je vous estime !

Maurice ne répondit point, mais pendant qu'il pressait la main d'Emile, des larmes s'échappaient de ses yeux.

— Pourquoi pleurer ? lui dit le docteur.

— Ces larmes sont nécessaires.

(A continuer.)

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Accordez-moi une petite place dans votre journal pour informer les ouvriers de se tenir prêts à venir à une grande assemblée qui aura lieu prochainement, le soir sur le marché Jacques-Cartier. Là, les ouvriers se montreront et sauront prouver aux voleurs publics que si le chemin de fer du Nord est continué comme on le commence, on ne fera encore que de la blague, et que les ouvriers savent se conduire paisiblement pour obtenir justice. Cette fois on ira pas chercher les orateurs parmi les hommes de profession qui maintenant sont pour la plupart dégradés d'être toujours désignés comme des fauteurs de révolte. Le peuple est résolu à prendre lui-même sa défense.

PETIT FANAL ROUGE.

Monsieur le rédacteur,

Je vous envoie la copie fidèle de l'énigme ci-jointe que j'ai trouvée près de la demeure de M. Citoyen B. . . .

Faites en ce qu'il vous plaira . . .

Le Votre etc.

B.

ENIGME.

Je décompose *Vitalique*,
Le *romain* et le *capital*.
Pour devenir *chef de boutique*
A mes amis j'ai fait du mal.
Je fais sottise sur sottise,
Je me nomme *sans président*.
Je ne chante plus à l'église,
J'ai perdu ma voix en dansant
Un beau toupet orne mon crâne.
A me voir on me croit savant
Mais dès que l'on m'entend
Je passe pour un âne
Mon nom rime avec *bourriquet*.
Devinez le nom du valet ?

M. le rédacteur,

Je tiens de source certaine que M. Renaud qui était résolu de résigner comme directeur de la compagnie du Chemin de fer du Nord, mais qui sur la promesse qu'on allait commencer l'ouvrage diffèra de résigner, ayant déclaré aux directeurs qu'il fallait faire les terrasses nécessaires au chemin depuis Québec jusqu'à Trois-Rivières rencontra une rude éposition de la part du maire Langevin !

LOCOMOTIVE.

Monsieur le rédacteur,

J'ai déposé entre les mains des directeurs de la *Caisse d'Economie de Saint-Roch*, une somme de £50. Comme je n'ai pas voulu donner à M. Marois pour quelques guenilles mouillées, mes épargnes de plusieurs années, et que je suis décidé aujourd'hui moins que jamais à ne pas laisser souffrir ma famille pour l'amour de M. Prevost et compagnie, je prends la très humble liberté de demander humblement au juge Morin s'il veut ou non rendre justice ? S'il est trop *honnête* pour être *juge*, qu'il le dise.

LEX.

DÉCÈS.

Le 28 octobre, à Sainte-Famille, Isle d'Orléans, après une courte mais douloureuse maladie, soulagée avec la résignation d'un vrai chrétien sieur Jean Beaucher dit Morency ancien et respectable cultivateur du lieu est décédé à l'âge de 78 ans. Il laisse pour déplorer sa perte un cercle nombreux de parents et d'amis qui le regretteront longtemps.

ANNONCES.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. Anguy.

3 septembre, 1858.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Exhibitions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,
BOTTIER ET CORDONNIER,
72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.
QUÉBEC.
GUETRES DE TOUTES SORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1858.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch. Québec, 1er juin 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine : le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinqchelins par année, payable d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne à Québec, chez MM. Crémazie libraires, rue de la Fabrique; chez M. Deguise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Note-Dame de-la-Vierge.

Charles Fortier, Rimouski.

L. O. E. Brunelle, Champlain.

Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Somerset.

Charles Lapierre, No. 114, Rue Saint-Laurent, Montréal.

M. Leclerc, Cap-Santé.

Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.